

Note d'information n°2006–58 du 1er mars 2006 relative aux matériaux au contact des denrées alimentaires – cas du bois

La Note d'information de la DGCCRF n°2006–58 du 1/03/2006 complète les textes existants (Arrêté du 15/11/1945 et décret n°94/647 du 27/07/2004) et donne des recommandations pour évaluer l'aptitude du bois à être au contact des denrées alimentaires.

This document is also available in English: **Information notice n°2006–58 on materials in contact with foodstuffs – wood**

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (2):

Arrêté du 15 novembre 1945 fixant la liste des matériaux susceptibles d'être utilisés sans inconvénient pour la santé publique dans la fabrication des instruments de mesure

Décret n° 94–647 du 27 juillet 1994 relatif à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi du pentachlorophénol, du cadmium et de leurs composés

Lien(s) externe(s) (0):